

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre le quinze mai, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	Thème	Objet de la délibération	N° page
	Matériel voirie	Devis acquisition tondeuse	
	Personnel communal	Fermeture poste agent de maîtrise Ecole	
	ENEDIS	Autorisation signature acte de servitude implantation d'un poste de transformation	
	Meublé de tourisme	Gestion locative meublé de tourisme ancienne poste	

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 03 mai 2024

Etaient présents : LANSADE Jean-Thierry, FAVRETTO Jean-Luc, LAGORCE Josette, RAIMBAULT Patrick, ROHOF Marie-Catherine, RABOISSON Jean-Luc, DONADIER Hélène, SOUMAGNAC Régis, POUGET Marie-Pierre, COMBESCOT Aurélie, FEUILLET Claude

Absent non excusé : Néant

Absents excusés : EYMARD Françoise, RAGOGNETTI Bertrand, BAYLE Emmanuelle

Procurations : Mme EYMARD Françoise à Mme LAGORCE Josette
M. RAGOGNETTI Bertrand à M. SOUMAGNAC Régis
Mme BAYLE Emmanuelle à Mme ROHOF Marie-Catherine

Secrétaire de séance : Mme DONADIER Hélène

Adoption de l'ordre du jour

Délibérations

Commissions et syndicats

Communauté de Communes

Informations diverses

Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.

DEVIS ACQUISITION TONDEUSE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée différents devis concernant l'acquisition d'une tondeuse pour les espaces verts. Une démonstration sera faite prochainement concernant ce matériel par la sté PELLENC.

Mme COMBESCOT s'interroge sur la possibilité d'acquérir un robot tondeuse pour le stade.

Le conseil décide de reporter cette décision à une réunion ultérieure afin d'étudier d'autres éventualités.

FERMETURE POSTE AGENT DE MAITRISE ECOLE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient de recruter pour la rentrée prochaine un agent titulaire du concours d'ATSEM et à cet effet demande à l'assemblée de fermer le poste d'agent de maîtrise actuel dont était titulaire l'ancienne ATSEM.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

ACTE DE SERVITUDE POUR L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE ROUTE DE SOURREAU

Délibération

La Commune de MONTCARET décide de mettre à disposition d'ENEDIS une parcelle sise sur la Commune de MONTCARET(Dordogne) figurant au plan cadastral révisé de ladite commune sous le numéro 38 de la section AL (Le Bas Sourreau) pour une contenance de 1 a 73 ca.

En vue d'occuper un emplacement de 20 m² sur lequel sera installé un poste de transformation et tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique.

Le projet de cet acte a été adressé à la Commune de MONTCARET par courrier du 30 avril 2024.

Cette servitude sera consentie sans indemnité au profit de la Commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire a signé l'acte authentique de servitude qui sera reçue par M. AUGARDE, Notaire à PUYMIROL.

GESTION LOCATIVE MEUBLE DE TOURISME

Monsieur le Maire a contacté plusieurs personnes pour la gestion du meublé de tourisme, seul M. GASSOUL a répondu favorablement à sa demande. Il a fait une proposition qui sera étudiée lors d'un prochain conseil. Il est évoqué la mise en place éventuelle d'une boîte à clés pour les locataires.

En ce qui concerne la labellisation M. le Maire informe qu'il n'a pas eu le temps de s'occuper de ce dossier, cependant il est relevé que pour obtenir ce label la plaque de cuisson doit être changée (4 feux au lieu de 3).

Monsieur le Maire demande à l'assemblée qui souhaite reprendre ce dossier car il souhaite s'en dessaisir.

Madame POUGET propose de s'en occuper.

QUESTIONS DIVERSES

Mme POUGET : demande :

-où en est sa demande de devis concernant des prises supplémentaires pour les décorations de Noël. Il lui est répondu que cela a été fait mais que l'entreprise SOBECA n'a pas répondu.

-s'il y a la possibilité pour la Commune d'exonérer d'autres taxes foncières

-si le nécessaire a été fait pour remettre un panneau devant la Mairie pour indiquer la bibliothèque.

M. RAIMBAULT : demande pourquoi le tronçon de la voie Romaine allant du PN de l'Hirondelle à chez M. CLOUP a été goudronné alors que le Maire lui avait dit qu'il ne le serait pas. Il pense que ces travaux n'étaient pas nécessaires et soumet le problème de la vitesse des véhicules.

Monsieur le Maire répond que ce sujet a été évoqué en réunion d'adjoint et que ces travaux sont liés à la fermeture des passages à niveaux et qu'ils sont financés par la SNCF. En ce qui concerne la vitesse ce problème sera étudié avec la commission des routes pour voir si on peut mettre cette route en sens unique.

-jeux de cour : il demande au Maire de bien vouloir remettre au vote du prochain conseil municipal les devis relatifs à l'acquisition des jeux de cour à l'école.

Mme COMBESCOT : fait le point sur les travaux du terrain de tennis et demande au conseil de réfléchir à la fermeture du portail, soit par clé ou par digicode. Il lui est demandé de se renseigner auprès des autres communes pour connaître leurs modalités de fermeture.

Mme DONADIER : signale qu'un administré lui a fait parvenir un message pour signaler un stationnement abusif de camions sur le domaine public dans la rue de Monbrun.

Monsieur le Maire répond que des courriers ont été envoyés à cette personne et propose de le convoquer.

M. FEUILLET : fait le compte rendu de la réunion commission culture du 25 avril dernier au cours de laquelle il a été fait le point sur la résidence d'artistes et où ont été évoquées les manifestations des 25 et 26 mai prochain.

M. FAVRETTO : signale que les défauts sur la route du Nodin seront rattrapés par l'entreprise EUROVIA ;

Mme ROHOF : fait le compte rendu de la réunion du SMDE 24 de ce jour concernant les travaux au Pinta pour la réhabilitation de la station du jourget, de la nouvelle station et de la conduite d'eau du forage à la station. Ces travaux débuteront en octobre 2024 et se termineront en décembre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21 h 30

Le Maire,

Jean-Thierry LANSADE	
----------------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Luc FAVRETTO		SOUMAGNAC Régis	
Josette LAGORCE		FEUILLET Claude	
RAIMBAULT Patrick		EYMARD Françoise	Absente
ROHOF Marie-Catherine		DONADIER Hélène	
POUGET Marie-Pierre		RAGOGNETTI Bertrand	Absent
RABOISSON Jean-Luc		BAYLE Emmanuelle	Absente
COMBESCOT Aurélie			